

DEVELOPPER ET ENRICHIR LES SERVICES EXISTANTS

| | |
|--|--|
| <p>1/ L'OFFRE EXISTANTE</p> | <p>QU'EST-CE QUI FAIT QUE ÇA CHANGE ?</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> • Quoi ? Mutuelle > aide à l'aidé • Par qui ? mutuelles et assureurs | <ul style="list-style-type: none"> • Grâce à nous, une nouvelle offre dès demain : Une assurance pour l'aidant • Quels en sont les bénéfices ? Sans délai de carence, accès aux aides psychologiques, logistiques, financières et légales, médicales.. |
| <p>2/ L'OFFRE EXISTANTE</p> | <p>QU'EST-CE QUI FAIT QUE ÇA CHANGE ?</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> • Quoi ? Portail Hadagio • Par qui ? | <ul style="list-style-type: none"> • Grâce à nous, une nouvelle offre dès demain : Réseau d'aidant à distance sur le principe d'une communauté de partage par d'autre aidants ou non. (Échange de « malades ») • Quels en sont les bénéfices ? Communauté de confiance, permettre à l'aidant de souffler. |
| <p>3/ L'OFFRE EXISTANTE</p> | <p>QU'EST-CE QUI FAIT QUE ÇA CHANGE ?</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> • Quoi ? Pages jaunes, Google • Par qui ? | <ul style="list-style-type: none"> • Grâce à nous, une nouvelle offre dès demain : Conciergerie qui connaît le maillage local et qui puisse aider l'aidant en organisant les RDV, etc. Centralise l'offre et la demande dans une proximité + qui permet un suivi pour l'aidant et personnalisation pour l'aidé. • Quels en sont les bénéfices ? Proximité, concret, personnalisation |
| <p>4/ L'OFFRE EXISTANTE</p> | <p>QU'EST-CE QUI FAIT QUE ÇA CHANGE ?</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> • Quoi ? Aides financière régionale aux aidants • Par qui ? Région | <ul style="list-style-type: none"> • Grâce à nous, une nouvelle offre dès demain : Une allocation aidant (CAF, Sécurité Sociale, Services sociaux, mutuelle des aidés) • Quels en sont les bénéfices ? Les aidants pourraient s'offrir une assurance aidant, plus de confort, de la prévention. |

DEVELOPPER ET ENRICHIR LES SERVICES EXISTANTS

| | |
|---|--|
| <i>5/ L'OFFRE EXISTANTE</i> | <i>QU'EST-CE QUI FAIT QUE ÇA CHANGE ?</i> |
| <ul style="list-style-type: none"> • Quoi ? Protection juridique, renseignements juridiques • Par qui ? Associations, assurances | <ul style="list-style-type: none"> • Grâce à nous, une nouvelle offre dès demain : Protection juridique ciblée sur les aidés, produit/brique assurance aidant/aidés (Apicil) • Quels en sont les bénéfiques ? Faciliter, simplifier les démarches juridiques (ex mise sous curatelle). |
| <i>6/ L'OFFRE EXISTANTE</i> | <i>QU'EST-CE QUI FAIT QUE ÇA CHANGE ?</i> |
| <ul style="list-style-type: none"> • Quoi ? Des services sont apportés aux aidants : assurer un service de retour satisfaction pour une amélioration constante. • Par qui ? Des services de santé, technique, logement... | <ul style="list-style-type: none"> • Grâce à nous, une nouvelle offre dès demain : Mesurer simplement la satisfaction des usagers (bénéficiaires d'un service pour aidant) • Quels en sont les bénéfiques ? Apporter une solution toujours plus adaptée |